

Séance plénière de janvier 2015 : le discours de Pierre Maille

« Chers Collègues,

Cette séance, traditionnelle, puisque dédiée au vote du budget, revêt cette année une tonalité singulière. Dernière séance de notre mandat, dernière réunion plénière du Conseil général qui deviendra départemental à compter des élections, et dernière occasion pour moi de présider nos débats.

Le 2 avril prochain je passerai le relais à celle ou à celui qui sera choisi pour les 6 années à venir, en fonction du vote des Finistériens.

Les 22 et 29 mars prochains, et pour la première fois, notre assemblée connaîtra un renouvellement simultané de l'ensemble de ses membres.

La nouvelle assemblée sera enfin paritaire comme le sont déjà les Conseils régionaux et un grand nombre de Conseils municipaux.

Plus de la moitié d'entre nous ont décidé de ne pas être candidats et c'est une assemblée profondément renouvelée qui s'installera ici au printemps.

A tous, élus de la majorité comme de l'opposition, j'adresse des remerciements chaleureux pour leur engagement au service du Finistère et de ses habitants.

J'espère que les débats à venir seront à la hauteur des attentes d'exemplarité exprimées par les citoyens.

Plus que jamais et plus encore depuis la mobilisation exceptionnelle de ce début d'année pour défendre les valeurs de la République, nous, élus, devons faire preuve de courage, de responsabilité, de respect de la parole donnée.

La démocratie est un bien précieux. Elle ne peut vivre sans la confiance et la participation des citoyens. Or, à chaque élection, l'abstention gagne du terrain.

Nous devons collectivement, élus, avec l'appui des journalistes dont c'est en partie le métier, **faire oeuvre de pédagogie pour expliquer aux citoyens, les ressorts nouveaux de cette élection.** D'autant plus que cette année, elle n'est couplée à aucune autre.

Pédagogie encore, pour dissiper les doutes induits par le débat sur la réforme territoriale. **Le Département n'est pas supprimé ! L'élargissement du périmètre des régions légitime davantage encore le maintien de l'échelon départemental.**

Pédagogie aussi et surtout pour expliquer le rôle du Département. Le Parlement débat actuellement de la définition des compétences des collectivités. Celles du Conseil départemental, demain, ne seront pas identiques à celles du Conseil général aujourd'hui. Mais **le Département restera la collectivité des solidarités.**

Nous avons donc, encore plus après le 11 janvier, **une responsabilité particulière pour renforcer la cohésion sociale et territoriale.** Comment pouvons-nous répondre au défi lancé par cette mobilisation des Français ? Je ne crois pas qu'il faille limiter ce sursaut à un moment ponctuel après lequel chacun reprend ses habitudes, ses postures, ses polémiques. J'y vois plutôt un message fort envoyé par les Français, attachés aux valeurs de laïcité, de liberté, d'égalité, de fraternité. Une dénonciation des fractures de notre société, des exclusions et des souffrances qu'elles génèrent et qui impose à tous de donner du sens à l'action politique.

La priorité que nous donnons à l'éducation – les collèges représentent notre plus important budget d'investissement -, notre engagement dans la politique de la ville, notre attachement à l'aménagement du territoire et à la cohésion territoriale, notre politique d'insertion, témoignent de **notre action au quotidien en faveur du vivre ensemble de tous dans le respect et la prise en compte de la diversité de chacun.**

Le budget constitue l'essentiel de notre séance. Nous allons examiner l'ensemble des objectifs de notre projet stratégique.

La majorité départementale a défini plusieurs principes :

- **le refus d'une hausse de la fiscalité locale directe ;**
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement, avec la volonté de **maintenir un service public de qualité**, et de garder la capacité d'investir ;
- le **maintien d'un volume d'investissement élevé**, au service de l'équipement du territoire et de l'emploi dans les entreprises locales ;
- la préservation d'un niveau d'endettement limité, et je suis satisfait de constater que **la dette du département est aujourd'hui inférieure à ce qu'elle était lorsque je suis devenu président, il y a 17 ans !**

L'équilibre du budget n'a pu être atteint cette année qu'au prix d'efforts importants. Car avec des recettes en baisse, et des dépenses en hausse du fait de l'essor continu des besoins de solidarité, nous avons été amenés à revoir certaines de nos aides, parfois même à réduire ou à supprimer quelques uns de nos dispositifs ou programmes.

Même si la période pour certains est plus favorable aux promesses, nous devons tenir un discours de vérité.

Toutes les directions et tous nos territoires d'action sociale ont été sollicités. **Nous avons chaque fois privilégié nos missions premières, celles que personne d'autre que nous**

n'exerce, en veillant à maintenir un service public de qualité, répondant aux besoins des Finistériens les plus fragiles et à la cohésion territoriale.

J'ai informé le rectorat de l'arrêt prochain de notre participation au financement des Centres d'information et d'orientation, mission de l'Etat à laquelle nous contribuons jusque là.

De même nous arrêtons nos interventions en faveur de l'apprentissage, c'est la mission du Conseil régional ou en faveur de la mobilité des étudiants.

Des efforts sont demandés à nos partenaires, gestionnaires de services ou d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, pour personnes handicapées ou pour l'enfance.

Il en est de même pour les communes puisque nous réduisons notre contribution au fonctionnement des crèches.

Un effort de participation des usagers sera sollicité pour les services à la personne.

Nos aides seront réduites dans le domaine sportif ou culturel, en respectant les conventions jusqu'à leur terme.

Réduire un dispositif, remettre en cause certaines actions, arrêter un programme, ne veut pas dire qu'ils étaient jusque là sans objet ou sans utilité. Mais le contexte actuel amène chacun à revoir la hiérarchie de ses priorités et à assumer d'abord ses propres missions. Les élus assument ces choix. Mais nous ne sommes pas les seuls acteurs de service public dans le département. Les partenariats développés, les coordinations renforcées avec nos partenaires dans la démarche de territorialisation de nos politiques, devraient atténuer les impacts de nos décisions même si la réduction de nos interventions peut mettre en difficulté certains de ceux auxquels elle s'applique. Certains protestent plus fortement que d'autres et mobilisent parfois, sur leurs pétitions, bien au-delà des frontières du Finistère. Cela me rassure sur leur dynamisme et leur capacité à travailler en réseau pour surmonter les difficultés de la période.

Ces décisions impacteront forcément l'organisation des services. Jusqu'à présent, nous avons réussi à maintenir les effectifs, par des redéploiements internes. Aujourd'hui nous devons aller plus loin : organisation, méthodes de travail, effectifs devront être adaptés au niveau de service et aux missions, en lien avec les adaptations législatives en cours et avec le projet stratégique défini par les élus.

L'effort demandé pour le budget 2015 se poursuivra pour la préparation du budget 2016 puisque la baisse des dotations de l'Etat de 15,5 millions d'euros à nouveau, s'ajoutera à la réduction cumulée de 23M€ des années 2014 et 2015.

Mais cela ne nous empêche pas d'avoir une ambition forte pour notre Département, pour sa jeunesse, pour créer les conditions d'un vivre ensemble respectueux de chacun, pour la réalisation des investissements importants pour l'attractivité, l'accessibilité et la qualité de vie du Finistère.

Mes chers collègues, de nombreux chantiers importants nous attendent en 2015.

Le **contrat de plan Etat-Région** devrait prochainement être signé entre l'Etat et le Conseil régional de Bretagne. Notre collectivité sera amenée à délibérer sur des conventions d'application pour marquer son engagement sur différentes thématiques, en particulier l'enseignement supérieur et la recherche, j'ai proposé d'y consacrer toujours le même effort ; l'accessibilité, la grande vitesse ferroviaire reste une revendication prioritaire,... Il sera possible d'avoir une vision globale sur l'ensemble des crédits, CPER, fonds européens, contrats de partenariat régional, dotation d'équipement des territoires ruraux gérée par le préfet, affectés aux acteurs finistériens.

Cela nous sera particulièrement utile puisque nous allons délibérer sur les contrats de territoire entre le Conseil général et les intercommunalités du Finistère. Un travail intense de nos élus, Chantal Simon Guillou surtout, et de nos services, comme de nos partenaires a permis de préparer ces contrats.

Toutefois, compte-tenu du renouvellement en 2014 des équipes municipales, tous les projets envisagés par nos partenaires n'ont pas le même niveau de préparation : certains manquent de précision sur leur plan de financement ou leur calendrier de réalisation. Des avenants seront donc nécessaires pour préciser et confirmer certains projets et la visibilité globale sur les financements en facilitera la conclusion. **Le contrat de territoire devient le document de référence permettant de décliner les politiques départementales sur chaque intercommunalité.** Il garantit les engagements du Département auprès des communes et de l'intercommunalité. Il précise les modalités du partenariat en particulier dans la complémentarité renforcée des politiques sociales.

Nous examinerons au cours de cette séance les orientations de plusieurs schémas.

Pour le **4e schéma "Bien vieillir en Finistère"**, Nathalie Sarrabezolles nous indiquera les orientations issues du travail d'évaluation du 3e schéma, présenté en décembre dernier. Ces orientations permettront, avec la participation de groupes de travail associant nos partenaires et les Finistériens, de définir les actions du schéma qui seront présentées avant la fin de l'année.

De même pour le **Livre Bleu du nautisme**. Après une longue concertation avec les partenaires de la filière nautique, les orientations que nous présentera Nathalie Conan-Mathieu, permettront ensuite de fixer les actions et les modalités d'intervention du Conseil général lors de la séance de juin.

L'année 2015 verra aboutir l'**étude stratégique des ports départementaux**. Quels objectifs, quelles vocations, quelles évolutions proposerons-nous aux ports dont nous avons la responsabilité : ports de pêche, ports de plaisance, ports de liaisons avec les îles, dans un contexte de réduction de la flotte, de diminution régulière des apports et de nécessaire remise en question du modèle économique des concessions gérées par la Chambre de commerce et d'industrie de Quimper Cornouaille. Nous préparons ainsi le choix de la stratégie qui guidera le renouvellement des concessions au 1er janvier 2017.

Lors de notre dernière session nous avons choisi le mode de gestion des liaisons maritimes avec les îles. Il faudra donc lancer les procédures de la DSP, fixer le niveau de service, pour que le délégataire soit connu et opérationnel le 1er janvier 2016.

Le 27 mars 1998, c'était un autre siècle, je me suis assis pour la première fois à cette place. Je ressentais de l'émotion, de la fierté et de l'humilité. 17 ans après, c'est avec les mêmes sentiments que j'ouvre cette séance.

De la fierté, oui bien sûr, pour le chemin parcouru et le travail accompli. J'évoquais la parité au début de mon propos : il y avait seulement 4 femmes en 1998, toutes dans le groupe de gauche. Aujourd'hui nous ne sommes pas loin de la parité au sein du groupe de la majorité, et sans attendre la loi, l'exécutif est déjà paritaire.

Fierté pour la reconnaissance désormais du rôle du Conseil général par nos partenaires ; pour l'appui apporté et la confiance redonnée chaque jour à des milliers de Finistériens que nous accompagnons ; pour la qualité de nos collègues ; pour la réussite de ces entreprises, petites ou grandes que j'ai eu l'occasion de rencontrer mois après mois ; pour tant d'autres motifs encore.

De l'émotion aussi, lorsque je regarde les visages de chacun d'entre vous. Certains sont là depuis le début : Marie-Isabelle Doussal, François Marc, Daniel Créoff, Antoine Corolleur, Jean-Yves Cozan. Pas seulement parce que je préside cette assemblée pour la dernière fois. Mais surtout, parce que tous ces motifs de fierté, nous les avons construits ensemble, avec vous, avec ceux qui vous ont précédés, avec tous les personnels du Conseil général, directeurs ou agents d'exécution, avec tous nos partenaires et les Finistériens. Je vous adresse à tous des remerciements.

Je souhaite que le Finistère continue longtemps à unir ses forces pour réussir, progresser et demeurer toujours une terre de solidarité.

Humilité enfin, tant je mesure la difficulté à conduire l'action publique. Je ne fais pas ici allusion aux contraintes budgétaires. Je pense à l'abstention qui progresse d'élection en election, signe du désintérêt et de la défiance du citoyen. Je pense aux réactions de plus en plus fréquentes de refus des projets publics et de la difficulté à faire partager l'intérêt général face aux préoccupations individuelles. Je pense aux contradictions de nos concitoyens, volontiers critiques à l'égard du service public, dont ils attendent toujours plus, tout en contestant leur contribution à l'impôt. Je pense aux difficultés de la vie quotidienne que connaissent trop de nos concitoyens et auxquels nous ne parvenons pas toujours à apporter de réponse satisfaisante. Humilité face aux chantiers qui sont ouverts et qu'il vous appartiendra de poursuivre.

A ces sentiments j'en ajouterai un dernier, instruit par l'expérience de l'âge : la confiance. **J'ai confiance dans notre capacité, ici en Finistère, à créer du collectif en surmontant nos divergences. Je fais confiance en notre Collectivité, pour impulser et coordonner les**

énergies, pour mettre en mouvement et associer les engagements bénévoles et les expertises professionnelles au service de la réussite du Finistère.

Je vous remercie. »

Seul le prononcé fait foi.